

Groupe de travail « Formation »

Compte-rendu de la réunion du 1er juillet 2016

Présents : Claire Blin, Nathalie Drach-Temam, Bernard Froment, Nathalie Lami, Alain Tallon

Excusés : Jean-Michel Siaugue, Isabelle Dasque

Le groupe de travail s'est attaché, durant cette première réunion, à identifier les enjeux pour le fonctionnement de la nouvelle université. Les échanges ont permis de mettre en évidence un nombre important d'interactions avec d'autres groupes, qui supposeront une liaison efficace pendant le travail. Ces premiers éléments de réflexion sont retracés ci-après.

Orientations :

Au regard des obligations réglementaires en matière de formation et diplomation, il ressort la nécessité d'un lien important avec le groupe statuts, leur orientation générale étant capitale pour le degré d'autonomie des facultés en matière de formation. Le GT rappelle son attachement à la cohérence recherche/formation, qui doit être favorisée par la structuration de la nouvelle université.

La question du prochain travail sur le contrat est abordée, en spécifiant la nécessaire dissociation entre le chantier « fusion » et le chantier « projet quinquennal ». Le lien évident entre eux nécessite toutefois d'identifier les questions auxquelles le GT doit apporter des réponses pour que le chantier « projet quinquennal » puisse travailler lorsqu'il sera lancé.

L'harmonisation de la formation est à envisager à moyen/long terme, il n'est pas question de remettre en cause l'actuelle organisation de la formation. Néanmoins, une harmonisation d'une partie de la gestion de la formation est à traiter, tout particulièrement pour la gestion des diplômes et de leur édition, en raison de l'unicité de la responsabilité dès le 1^{er} janvier 2018.

Les membres du GP relèvent que la question de l'harmonisation des systèmes d'information est aussi primordiale pour généraliser le système majeure/mineure. L'harmonisation au 1er janvier 2018 des systèmes d'information n'est pas envisageable, néanmoins elle doit être réfléchie à moyen terme. Ce sujet sera probablement transversal à une réflexion sur les SI.

Objectifs du GT :

- ✓ Identifier les obligations réglementaires en matière de formation ;
- ✓ Proposer une organisation du pilotage de la formation par l'attribution des compétences aux différents niveaux de gouvernance, comprenant l'identification des lieux de décisions et de gestion ; dans le respect du modèle déconcentré dessiné dans le texte approuvé le 11 avril 2016 par les deux CA.
- ✓ Répondre aux questions qui seront posées pour permettre la préparation du projet quinquennal en parallèle avec la construction de la nouvelle université.

Périmètre de travail du GT :

Formation initiale, Formation continue, formation tout au long de la vie ;

Orientation et insertion professionnelle ;

Réorientation interne en licence dès septembre 2018, notamment pour la PACES ;

Innovation pédagogique ;

Accompagnement des étudiants en situation de handicap (c'est un sujet vie étudiante pour Paris-Sorbonne et formation pour UPMC, une réflexion doit avoir lieu sur la convergence) ;

Relation entreprises ;

Internationalisation/internationalité (mobilité internationale, partenariat, etc.) ;

Evaluation des enseignements et enquêtes (suivis de cohortes, enquête d'insertion, etc.) pour un réel pilotage de la formation avec des indicateurs de qualité ;

Partenariats de formation nationaux ;

Prochaine réunion : le 19 juillet 2016 à 14h

Ordre du jour : - Compléter le périmètre du GT si besoin ;

- Identifier les besoins pour la rédaction du contrat quinquennal ;

- Débuter la réflexion sur la répartition des compétences

***Groupes de Travail pour
la construction de la
Nouvelle Université***



Quelques questions importantes :

Comment mieux présenter à terme les offres de formation initiale et continue pour mieux faire le lien entre elles ?

Pluridisciplinarité, bidisciplinarité et transdisciplinarité : Quelle organisation entre facultés ?

Compétence sur les DU ? Processus de création respectant le CA, sans l'obstruer ni le surcharger ?

Prochaine réunion : le 19 juillet 2016 à 14h

Ordre du jour : - Compléter le périmètre du GT si besoin;

- Identifier les besoins pour la rédaction du contrat quinquennal ;

- Débuter la réflexion sur la répartition des compétences